DÉPARTEMENT DES SERVICES DÉVELOPPEMENTAUX
DIVISION AUTISME
40 Broad Street, 4th Floor, Boston, MA 02109

MESSAGE AUX FAMILLES DE JEUNES ENFANTS AUTISTES

Un message important aux familles du Massachusetts ayant des enfants de moins de 10 ans diagnostiqués avec un trouble du spectre autistique

Période de demande : du 16 octobre 2026 au 30 octobre 2026

La Division Autisme du Département des Services Développementaux (DDS) gère le Programme d'aide pour les enfants atteints d'autisme qui fournit des interventions individuelles pour aider les enfants atteints d'autisme présentant de graves problèmes de comportement, sociaux et de communication par le biais d'un service appelé **Habilitation Étendue, Éducation** (services et soutiens intensifs à domicile). Ce service est dispensé au domicile de l'enfant ou dans un autre cadre naturel, sous la supervision d'un personnel clinique qualifié, et est disponible pour une durée totale de trois ans. Le programme fournit également des services de soutien connexes tels que des activités d'intégration communautaire, une formation familiale et des services de répit. À l'issue des trois années de services intensifs, l'enfant peut accéder à des services complémentaires qui répondent à ses besoins et l'aident à sortir de la partie intensive du programme d'aide pour les enfants atteints d'autisme jusqu'à son 10e anniversaire.

Admissibilité : les conditions suivantes sont nécessaires pour participer à ce programme d'aide :

1. L'enfant doit faire l'objet d'un **diagnostic confirmé** de trouble du spectre autistique, sous réserve de vérification par le Département des Services Développementaux.
2. L'enfant n'a pas encore atteint son 10e anniversaire. Les enfants de la naissance à l'âge de 9 ans peuvent participer.
3. L'enfant réside dans le Massachusetts.
4. L'enfant répond au niveau de soins requis pour bénéficier de services dans un établissement pour soins intermédiaires destinés aux personnes atteintes d'une déficience intellectuelle (ICF/ID), tel qu'évalué par le DÉPARTEMENT DES SERVICES DÉVELOPPEMENTAUX.
5. La famille choisit que l'enfant reçoive des services à domicile et dans la communauté.
6. L'enfant doit pouvoir bénéficier des services en toute sécurité dans la communauté.
7. L'enfant doit avoir un représentant légalement responsable capable de diriger les services et les aides du programme.
8. L'agence MassHealth doit estimer que l'enfant est éligible à la couverture standard MassHealth, sur la base des revenus de la famille. Pour **les familles qui n'ont pas encore fait de demande auprès de MassHealth, cette démarche doit être effectuée au moment du dépôt du formulaire de demande ouverte pour le Programme d'aide pour les enfants atteints d'autisme.** (Les instructions relatives à la demande de prise en charge par MassHealth se trouvent à la page suivante).

Pour bénéficier de tous les services, l'enfant doit continuer à remplir les conditions d'éligibilité financière et clinique du Programme d'aide pour les enfants atteints d'autisme pendant toute la durée de son inscription. Le Programme d'aide pour les enfants atteints d'autisme continuera à servir les enfants atteints d'un trouble du spectre autistique qui répondent aux critères d'éligibilité du programme, jusqu'à leur 10e anniversaire. À l'heure actuelle, le programme peut accueillir environ 500 enfants par an.

Le Programme d'aide pour les enfants atteints d'autisme conserve une capacité réservée (55 places dans tout l'État) pour les enfants âgés de 3 ans qui sortent de l'intervention précoce. Le taux de rotation dans le programme est élevé chaque année, c'est pourquoi nous puisons dans cette liste de demandes ouvertes

pour remplir les créneaux vacants. La Division Autisme offre la possibilité de postuler pour la liste actuelle de candidats par le biais d'une période de demande ouverte. La Division Autisme a tenu sa dernière demande ouverte en octobre 2025.

La période de demande ouverte 2026 s'étend du 16 octobre 2026 au 30 octobre 2026. Veillez à envoyer votre demande par COURRIER POSTAL, COURRIER ÉLECTRONIQUE ou FAX, ou à la remplir EN LIGNE, entre le 16 octobre et le 30 octobre 2026. La Division Autisme ne tiendra pas compte des demandes soumises en dehors de cette période. La Division de l'autisme n'accepte PAS les demandes remises en main propre. Si vous avez soumis une demande lors de la dernière période de demande ouverte en octobre 2025, VOUS DEVEZ SOUMETTRE À NOUVEAU UNE DEMANDE POUR 2026.

Comment participer à la procédure de demande ouverte :

1. **Obtenez une copie du f*ormulaire de demande ouverte***
    a. Veuillez contacter votre centre local d'aide aux autistes (voir ci-dessous) pour demander le *formulaire de demande ouverte*
    b. Les centres d'aide aux autistes peuvent vous aider à remplir le formulaire de demande
    c. Tous les formulaires sont également affichés sur le site Internet du Département des Services Développementaux, à l'adresse : Présentation du programme de services d'aide aux enfants atteints d'autisme du DDS | Mass.gov.
    d. UNE SEULE DEMANDE PAR ENFANT — La Division de l'autisme rejettera les demandes multiples. La Division de l'autisme n'est pas en mesure d'accepter les formulaires remis en main propre

2. **Remplissez le *formulaire de demande ouverte*. Vous aurez besoin de :**
    a. la date de naissance de l'enfant
    b. le numéro de sécurité sociale de l'enfant
    c. le numéro d'identification MassHealth de l'enfant

3. **Soumettez le *formulaire de demande ouverte* :**
    a. Par courrier
        i. Toutes les demandes doivent être envoyées au plus tard le 30 octobre 2026, le cachet de la poste ou le tampon dateur faisant foi.
        ii. Veuillez remplir le formulaire au stylo et en caractères d'imprimerie.
        iii. Veuillez envoyer le formulaire par la poste à l'adresse suivante :
            DEPARTMENT OF DEVELOPMENTAL SERVICES – AUTISM DIVISION
            ATTN: Children's Autism Waiver Program Open Request
            40 Broad Street, 4th Floor
            Boston, MA 02109

    b. Par email
        i. Toutes les demandes doivent être envoyées par email à l'adresse suivante DDS-ChildrensAutismWaiverProgram@mass.gov
        ii. Toutes les demandes doivent être envoyées directement par le parent/tuteur uniquement
        iii. Toutes les demandes doivent être envoyées par email entre le 16 octobre 2026 - 30 octobre 2026
        iv. Le formulaire peut être complété électroniquement ou imprimé, rempli clairement au stylo et scanné dans un e-mail
        v. Les formulaires joints peuvent être envoyés dans les formats suivants : PDF (de préférence), JPG si clairement visible
        vi. Si vous remplissez le formulaire à l'aide d'un smartphone ou d'une tablette, téléchargez une application gratuite de numérisation et envoyez le formulaire sous format PDF

    c. En ligne
        i. La demande peut être remplie en utilisant le lien suivant : Formulaire de demande d'intérêt 2026

ii. La demande peut être remplie en scannant le code QR :

iii. Toutes les demandes doivent être remplies en ligne entre le 16 octobre 2026 - 30 octobre 2026.

d. Par fax au 1-857-323-8379

La division Autisme du Département des Services Développementaux a pour priorité de veiller à ce que la procédure de demande de participation au Programme d'aide pour les enfants autistes soit pleinement accessible aux familles et aux enfants autistes issus de milieux linguistiques et culturels divers. Les documents sont disponibles en amharique, arabe, chinois (mandarin et cantonais), créole haïtien, créole capverdien, français, portugais (européen et brésilien), russe, espagnol, turc, vietnamien, népalais et somali.

La traduction et l'interprétation sont proposées gratuitement aux participants.

Comment faire une demande d'inscription à MassHealth : Vous pouvez soumettre votre demande d'inscription à MassHealth de l'une des manières suivantes :

- Si vous avez un compte, connectez-vous à https://www.mahealthconnector.org/ et demandez à bénéficier de MassHealth
- Si vous n'avez pas de compte, le moyen le plus rapide est de faire une demande en ligne et de créer un compte en ligne sécurisé sur https://www.mahealthconnector.org/
- Remplissez et signez la demande d'assurance maladie et dentaire et d'aide au paiement des frais dans le Massachusetts et envoyez-la à l'adresse suivante :
  Health Insurance Processing Center
  P.O. Box 4405
  Taunton, MA 02780
  ou par fax au 1-857-323-8300
- Appelez le Centre de service clientèle de MassHealth au 1-800-841-2900 (TTY : 1-800-497-4648 pour les personnes sourdes, malentendantes ou souffrant de troubles de la parole) ou au 1-877-MA ENROLL (877-623-6765).

Pour plus d'informations sur le programme d'aide pour les enfants atteints d'autisme :

- **Consultez le site Web du DDS :** Présentation du programme de services d'aide aux enfants atteints
- **Communiquez avec votre centre local de soutien à l'autisme (coordonnées ci-dessous)**
- **Écrivez-nous à DDS-ChildrensAutismWaiverProgram@mass.gov ou**
- **Appelez la Division Autisme du DDS au 617-624-7778.**

CENTRES DE SERVICES POUR ENFANTS AUTISTES DU DDS :

Massachusetts de l'Ouest
Autism Connections, a Program of ServiceNet
11 Village Hill Road
Northampton, MA 01060 | (413) 585-8010

Massachusetts du Centre
Autism Resource Center, A Program of Advocates
712 Plantation Street
Worcester, MA 01605 | 508-835-4278

MetroWest
Autism Alliance, A Program of Advocates
1881 Worcester Rd, # 100A
Framingham, MA 01701 | 508-652-9900

Agglomération de Boston
Vinfen
1208A VFW Parkway
West Roxbury, MA 02132 | 617-206-5038

Comté de Norfolk
Lifeworks: The Family Autism Center
789 Clapboardtree Street
Westwood, MA 02090 | 781-762-4001

Massachusetts du Sud-Est
Community Autism Resources (CAR)
40-A Dean St,
Taunton, MA 02780 | 508-379-0371

Massachusetts du Nord-Est
Northeast ARC (NEARC) The Autism Support Center
100 Independence Way-Suite D3
Danvers, MA 01923 | 978-777-9135